



***BONNES ET HEUREUSE
ANNEE A TOUS !***



La Gazette

Le mot du maire

Chers concitoyens, Chers Tranzaltiens

A vous qui naguère m'avez accueilli avec ma famille en toute simplicité puis m'avez confié la charge de Maire, JE DIS MERCI.

A vous mes colistiers qui avez, au cours de ces deux dernières mandatures, accompli un travail énorme dans la bonne humeur et le respect de nos différences, JE DIS MERCI.

A vous agents communaux successifs qui m'avez simplifié la vie en vous impliquant avec sérieux et compétence dans vos tâches respectives et en m'épargnant la gestion de conflits interindividuels, JE DIS MERCI.

A vous responsables d'associations qui avez su fédérer et entraîner des individus partageant des intérêts communs, au bénéfice de l'animation de notre collectivité villageoise, JE DIS MERCI.

A vous les écoliers qui par vos cris à la récré nous réjouissent au présent et nous rassurent quant à la survie de notre commune, JE DIS MERCI.

A toi Aline qui m'a si souvent vu quitter le domicile familial pour prioritairement assumer les exigences de la fonction de Maire, JE DIS MERCI.

Malgré la permanence de tous ces éléments positifs -lesquels m'ont permis d'exercer mes mandats successifs avec sérénité-je souhaite me retirer de la vie municipale.

Aujourd'hui, et j'en suis presque désolé :

- La baisse de mes capacités cognitives et physiques.

- L'usure liée à l'effort sans cesse renouvelé pour être constamment disponible.

- L'envie de profiter, pendant qu'il en est encore temps, des joies d'être grand-père.

- La baisse de motivation, également, pour une fonction de plus en plus (trop) administrée.

- Le nécessaire besoin de renouvellement des personnes en charge des responsabilités, constituent autant d'éléments, de bonnes raisons fondant ma décision.

C'est donc sans regret mais non sans une pointe d'émotion que je quitterai ma fonction de Maire à l'occasion des prochaines élections municipales, laquelle m'aura permis -ce qui pour moi restera le plus gratifiant- de rendre service à des individus mais aussi comme je l'espère à la collectivité en contribuant notamment à l'enrichir en nombre.

Mais assez parlé de moi.

Aujourd'hui, l'important c'est de constituer une nouvelle équipe.

Aussi je lance un appel à toutes personnes désireuses de partager la responsabilité de la gestion communale - les domaines d'intervention étant nombreux variés et multiples vous y trouverez matière à enrichissement et épanouissement- à se faire connaître.

IL NE PEUT Y AVOIR CARENCE DE CANDIDAT.

Pour résumer et terminer avec une image sportive : Après avoir transmis le *relais*, je vais pouvoir *changer de braquet* et me mettre *en roue libre*.

Bonne santé, excellente

année pleine de joyeusetés

Christian PAQUIGNON

*V*ie municipale

Cérémonie du 11 Novembre 2019



La municipalité tient à remercier toutes les personnes présentes à cette cérémonie.



Repas des aînés



Le Dimanche 1er décembre à midi, rendez-vous était donné à la salle polyvalente à tous les aînés de plus de 70 ans. Ainsi une quarantaine de convives se sont retrouvés autour d'un repas offert par la municipalité, préparé par la charcuterie berrichonne à Neuvy- Saint- Sépulchre et servi par Jeanne, Pauline et Thérèse.

Au menu :

Kir avec Amuse - bouche

Terrine pintade pommes foie gras

Jambon à l'os avec gratin dauphinois et endives

Salade/ fromages

Forêt noire

Vin rouge et rosé

Vouvray

Café



Monsieur le maire a prononcé un discours et salué le doyen de l'assistance : André 91 ans et le tout jeune : Jean Marc 70 ans. Il a tenu à remercier tous les habitants présents de l'avoir accueilli et soutenu tout au long de ses mandatures puis a distribué un questionnaire : le QUIZZ communal. Beaucoup d'échanges dans la salle pour trouver les bonnes réponses

Bonnes fêtes à tous



Le cimetière de Tranzault – Recensement et gestion pratique.

A la fin du présent mandat du Conseil Municipal, sera terminé le projet de remise à jour des documents afférant à l'historique de notre cimetière et particulièrement au passé lointain ou récent de chaque sépulture et concession achetée par les familles depuis l'année 1875, date de son ouverture, après son transfert depuis les abords de l'église jusqu' à l'emplacement actuel.

Ce sont 314 sépultures, contenant environ 1000 défunts qu'il a fallu référencer au travers de documents archivés ou d'informations verbales recueillies auprès des plus âgés de la commune. Malheureusement, le temps a fait son œuvre ; beaucoup de familles ont disparu, les archives existantes sont très souvent incomplètes et les caveaux anciens, notamment, ceux de la fin XIXème et début du XXème se trouvent très souvent sans plaque informative et sans documents d'inhumation archivés.

De même nous avons localisé 80 concessions achetées sans pouvoir trouver les sépultures correspondantes. Ceci n'étant qu'une conséquence d'un mode de gestion empirique qui, en l'absence de documents archivés, se faisait par le bouche à oreille entre les maires et les employés qui se sont succédés aux responsabilités communales, n'étant eux-mêmes, évidemment pas immortels. Il a donc été acté, que notre mandat se proposait de mettre de l'ordre pour tenter de remonter le passé et organiser le présent et le futur.

A noter qu'en 2017, alors que depuis 2 ans le projet était en phase initiale, une première opération a donc eu lieu, conforme aux Lois officielles de gestion des cimetières, celle de récupérer des sépultures abandonnées, souvent en état de délabrement et ou, susceptibles de créer des accidents.

Ce sont 29 sépultures qui –sans l'intervention des familles avant Mars 2021- seront donc mises à disposition des tranzaltiens pour récupération de concessions abandonnées et établir ainsi, la destinée de défunts récents.

Le total d'emplacements disponibles s'élève ainsi, au nombre d'une soixantaine de concessions à acquérir ; le nombre exact dépendant des superficies de caveaux qui seront achetées pouvant varier, chacune, entre 2 et 6 M².

L'organisation du cimetière a consisté d'abord, à refaire un cadastre et donner un numéro et une lettre à chaque sépulture, en fonction des 8 allées parallèles à l'allée centrale (de 100 à 800), et du secteur du cimetière (de A à I).

Chaque caveau a été photographié et une fiche signalétique par caveau (photo jointe) a été établie, permettant ainsi de gérer le cimetière à distance sans nécessité d'être sur place.

Fiche CAVEAU - FAMILLE

Caveau N° 605 Concession N° :

FAMILLE :
accordée le : 08 03 2005
à :
pour une durée : 30 ans
domiciliation : Le Bourg
Renouvelée le :
Contact :

REPRISE DE CONCESSION
Année de la reprise :
par :
pour une durée de reprise :

INHUMATIONS
Container

Noms	date	Exhumation ou Reduction	Date

Cette fiche contient les informations sur l'historique depuis l'acquisition de la concession, ainsi que leur durée ; elle comporte aussi la copie de la concession, avec l'identité de l'acheteur puis des documents éventuels sur les inhumations réalisées.

Dans la mesure du possible, une référence de contact de la famille, est indiquée.

Ce fichier se trouve en mairie, et peut être consulté par le public.

Il est à noter que très souvent les fiches de chaque sépulture sont incomplètes ; ceci étant dû au manque d'information recueillie ou bien de documents archivés malheureusement disparus.

Nous demandons donc aux familles, de consulter ces fiches, et fournir à la secrétaire de mairie les

informations manquantes en rectifiant des informations qui pourraient être erronées ou avoir été mal retranscrites.

Répondant au souhait de plusieurs familles, a été créé au fond du cimetière, secteur I, un espace pour le Souvenir destiné aux défunts ayant été incinérés. Il s'agit d'un local de dispersion des cendres et aussi d'un columbarium destiné à conserver des urnes de facile accès.

Récemment a aussi été réservé un espace pour l'achat de cavurnes (urnes à être mises en terre au lieu d'être conservées dans le columbarium).

Le tarif de ces emplacements comme celui de l'achat de concessions est affiché dans le tableau informatif, situé à l'entrée du cimetière, dans lequel se trouve le plan du cimetière, avec la localisation des sépultures numérotées. La liste des familles avec l'emplacement de leurs sépultures est aussi indiqué, facilitant ainsi, la recherche des sépultures familiales pour les visiteurs à la recherche de leurs parents ou amis.

Pour toute information complémentaire, la secrétaire de mairie fournira les informations nécessaires.

La rue de l'Abbé Caillaud revitalisée !

---> **Bientôt un troisième logement communal** ; l'ex-habitation « Cayré » au 8 rue de l'Abbé Caillaud », est en cours de réhabilitation.

En concurrence dans le cadre des marchés publics, les entreprises de Tranzault ont répondu favorablement en proposant les meilleures offres de prix pour cette opération de réhabilitation.

- au préalable, les entreprises Sébastien Prot et Pascal Westrelin, avaient réalisé la réfection complète des toitures de l'habitation et de la grange.

Cette année les autres entreprises Tranzaltiennes sont à pied d'œuvre :

- l'entreprise Adrien Mhun réalise le lot gros œuvre, ravalement de façade, et le lot faïence ;

- l'entreprise Jérôme Fradet, le lot menuiseries extérieures ; le lot isolation-placo, le lot menuiseries intérieures ; et le lot escalier ;

- l'entreprise Alain Bayon, le lot électricité et le lot plomberie ;

Deux autres entreprises hors commune ont obtenu le lot plancher, et les lots peintures et sols souples ; une autre entreprise spécialisée a réalisé l'évacuation des eaux usées en gravitaire par la technique du forage dirigé en souterrain.

Le logement de 100m², composé au rez-de-chaussée de cuisine, salon-salle à manger, chambre, salle de bains-wc, courette et à l'étage d'une chambre et salle de bains-wc sera à louer à compter de mars-avril 2020 ; (renseignements auprès de la mairie).

* * * * *

---> **Un chantier participatif pour répondre au besoin des associations ;**

Trois espaces d'usages vont être réalisés en partenariat avec la municipalité qui amène les moyens techniques et financiers nécessaires et les adhérents des associations, autres volontaires et mécénats d'entreprises Tranzaltiennes qui réalisent les travaux :

- une partie de la grange « Cayré » sera dédiée au club VTT,

- le bâtiment dit « des Associations », local partiellement utilisé par le comité des fêtes au rdc, sera réaménagé pour une utilisation plus fonctionnelle par le CDF, et par la réhabilitation d'un nouvel espace à l'étage pour le Comité des Jeunes.

Ces trois espaces de 40 à 50m² chacun, seront réalisés dans les normes, dans l'optique d'un aménagement durable et multifonctionnel répondant aux besoins actuels et n'hypothéquant pas d'autres usages futurs.

Ce chantier vient de démarrer en fin d'année 2019, des volontaires sont toujours les bienvenus, peuvent prendre contact auprès des responsables d'associations ou de la mairie.

L'objectif fixé par « tous » de mise à disposition de ces locaux est le plus tôt possible et si possible avant la fin du 1er semestre 2020.

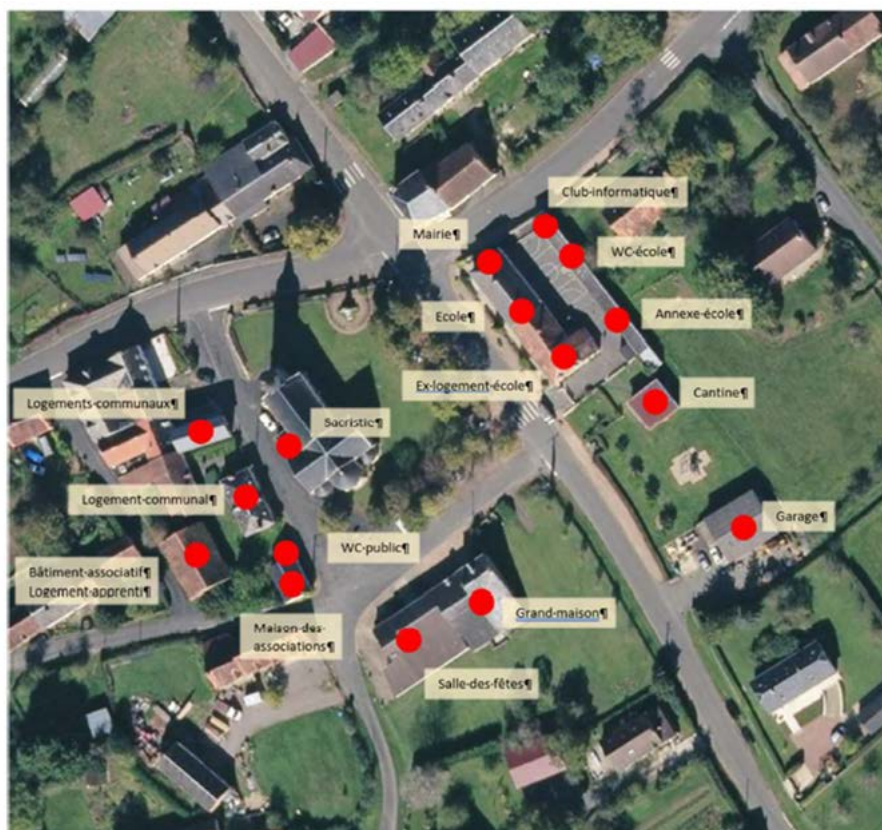
Notre Commune – Des projets en cours...

Et pourquoi pas une chaufferie bois collective à Tranzault ?



le postulat de départ : « la Commune va devoir investir dans le renouvellement des installations de chauffage des bâtiments communaux actuellement en service (fioul et électrique dont la plupart ont plus de 20 ans) et devoir réfléchir au système de chauffage à mettre en place dans les futurs projets de réhabilitation ».

En tout presque une vingtaine de point de chauffage pour l'ensemble des bâtiments communaux ; la question se pose, face à une facture énergétique qui ne cesse de grimper (5 à 6% minimum par an), doit-on continuer à renouveler au cas par cas les systèmes actuels ou doit-on envisager un autre mode de chauffage plus économique à moyen terme qui s'inscrive dans le cadre de la transition énergétique ?



La réflexion est lancée et pour être vertueuse, elle doit être menée en parallèle d'une amélioration des déperditions des bâtiments par isolations.

La municipalité, confortée par une pré-étude permettant de tester la faisabilité de l'installation d'une chaudière à bois déchiqueté, réalisée par l'Association Développement Agricole et Rural du Boischaut Sud (ADAR-CIVAM), a décidé de poursuivre en lançant une étude plus complète de faisabilité technique et économique du projet de réalisation d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur.

---> **cette étude en cours d'élaboration par le cabinet d'études Combiosol, se décompose en deux volets et a pour objectifs de :**

VOLET 1 :

- Définir et valider dans un premier temps les améliorations ou optimisations pouvant être faites pour limiter, voire diminuer les besoins énergétiques des bâtiments existants et évaluer les performances énergétiques des bâtiments futurs.
- Définir la solution de référence sur laquelle sera étudiée la faisabilité de développer une énergie renouvelable en comparaison avec une solution en énergie non renouvelable. Cette solution de référence étant soit la situation actuelle, si les propositions en matière d'améliorations ne sont pas retenues, soit la situation actuelle avec intégration d'optimisations qui seront faites et qui viendront donc diminuer les besoins énergétiques.

VOLET 2 :

- Etude de faisabilité du bois énergie avec une présentation de l'ensemble des données techniques et financières mais également en proposant une comparaison avec une solution en énergie non renouvelable.

---> **Le projet concerne un ensemble de bâtiments communaux situés dans le bourg de Tranzault :**

- Phase 1 : Création d'un réseau de chaleur sur les bâtiments identifiés de la commune

- Phase 2 (hypothèse) : relier des bâtiments privés situés dans le bourg et assurer la livraison, le stockage en vert et en sec et l'alimentation du silo par les propres moyens de la commune.

C'est dans ce cadre que deux réunions ont eu lieu, en octobre et décembre 2019, avec les propriétaires privés situés à proximité du centre du bourg et susceptibles de pouvoir être raccordé au réseau de chaleur ; le raccordement n'étant possible que si une certaine « compacité (nombre de branchement suffisant / longueur de réseau) » est obtenu.

A ce stade de l'étude une trentaine de propriétaires ont manifesté leur intérêt et c'est sur cette base que le volet 2 « faisabilité technique et économique, » décrit plus haut, est en cours.



---> Pour répondre à certaines interrogations lors des réunions deux points ont été soulevés :

1er point, la préservation du bocage berrichon,

- La réalisation d'une chaufferie bois à l'échelle du Boischaut Sud permet de participer à l'enjeu de préservation du bocage et de la structuration d'une filière locale; il est essentiel de redonner une valeur économique à la haie afin que son entretien ne soit plus seulement une contrainte mais représente une source de revenu.

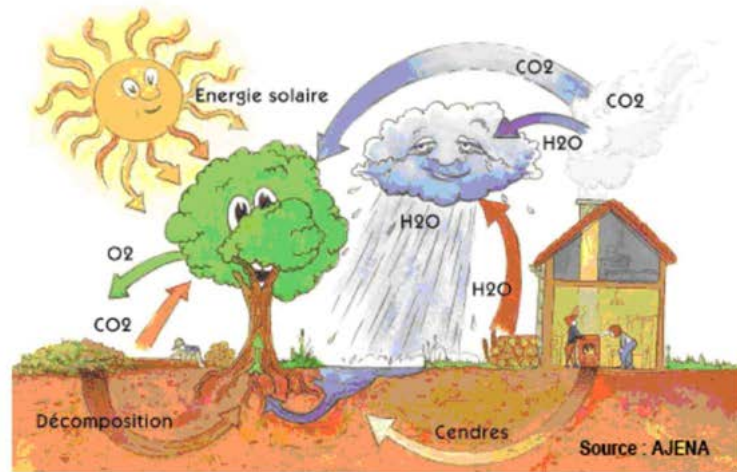
- Le bois qui alimente les chaudières est issu de haies bocagères gérées durablement par des agriculteurs ; depuis les années 2000 une filière de valorisation du bois déchiqueté a émergé sur le territoire, structurée autour de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Berry Energie Bocage (SCIC BEB); cette société assure le lien entre les agriculteurs qui fournissent du bois déchiqueté produit de façon durable, dans le cadre d'un cahier des charges, (entre autre par la régénération de la haie), et les acheteurs (communes ou particuliers) qui peuvent ainsi alimenter leurs chaudières.

2ème point, la chaufferie biomasse et les émissions atmosphériques

(sources : « assises européennes de la transition énergétique » Bordeaux 2017)

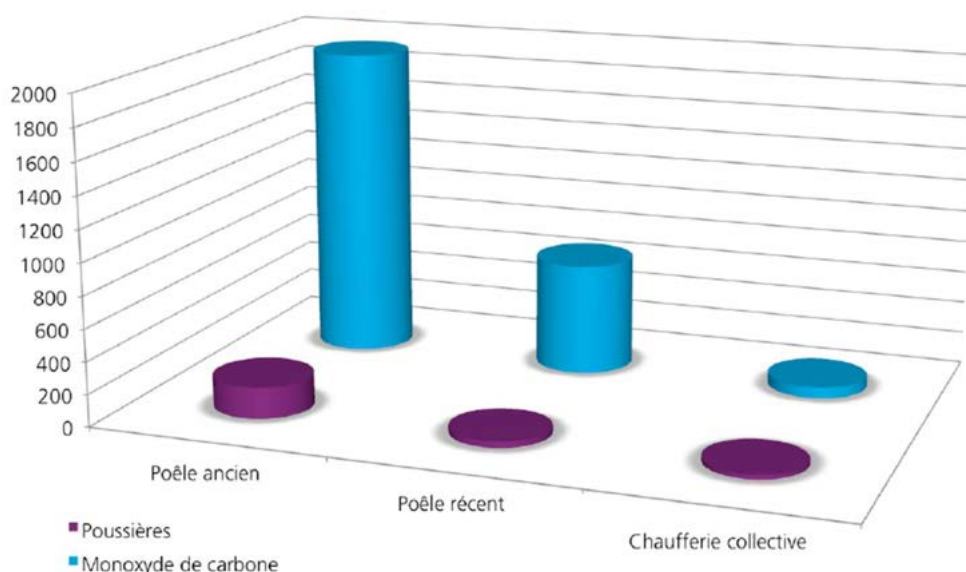
Emissions en CO₂ : le bois est neutre car il rejette, lors de la combustion, le CO₂ qu'il a capté pendant sa croissance.

Fumées de bois comportent un certain nombre de composants dont l'émission est réglementée (NOx, SOx, CO, poussières...). Leur teneur dépend de la qualité du bois et du bon réglage des installations. C'est pourquoi les chaufferies industrielles sont équipées de traitements de fumées.



Emissions de poussières et de monoxyde de carbone du chauffage au bois

(g/MWh produit. AMORCE, sources ADEME, 2005 et CITEPA 2003)



ux Conseils : l'assemblée délibérante a :

Conseil du 30 juillet 2019

- ❖ Approuvé le nouveau linéaire des voies communales en adjoignant *l'allée de la fontaine* (69m) et *l'allée du clos des potirons* (106m) au réseau existant à caractère de Rue.
- ❖ Décidé de souscrire un emprunt de 50 000€ (durée 10 ans, taux d'intérêt 0,57%) auprès de La Caisse d'Épargne ainsi qu'un prêt Relais TVA de 25 000 € pour financer les travaux de rénovation de la *maison Cayré*.
- ❖ Approuvé la proposition d'accord local fixant le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la CDC à 28 et la nouvelle répartition de ces sièges portant à 2 le nombre des conseillers communautaires titulaires pour Tranzault.
- ❖ Accepté la proposition de l'entreprise FERRANDIERE pour la fourniture et la pose d'un deuxième columbarium équipé de cases à une ou deux urnes.
- ❖ Approuvé la délimitation de 4 parcelles de 1 m² susceptibles de recevoir des concessions pour cavurnes. En fixe le tarif à 30 €, 40 €, 50 € pour des périodes de durée de 10, 30 et 50 ans.
- ❖ Approuvé l'adhésion de la commune à *l'agence d'attractivité de l'Indre*.
- ❖ Décidé, à l'unanimité, de commander auprès de l'entreprise COMBIOSOL une étude de faisabilité pour un projet de chaufferie bois et réseau de chaleur pouvant desservir les bâtiments communaux avec en option le raccordement aux propriétés privées.
- ❖ Décidé de ne pas donner une suite favorable à la demande de participation financière formulée par l'OGEC Sainte Geneviève de La Châtre
- ❖ Approuvé l'acquisition, pour l'euro symbolique, de la parcelle nouvellement cadastrée N°1531 sise sur le terrain de M. BRULON et destinée à créer un chemin de promenade rejoignant le tennis.
- ❖ Entendu M. Chia présenter le projet du Club Informatique Intercommunal visant à palier les difficultés liées à la dématérialisation d'un nombre croissant de démarches administratives
- ❖ Pris connaissance des souhaits du Comité Jeunes Tranzault (CJT) : projet autour de la réalisation d'une nouvelle photo des habitants de Tranzault (2000-2020) et mise à disposition d'un local.
- ❖ Entendu M. Viaud exposer les possibilités de réhabilitation offertes dans les bâtiments existants ainsi que leur mise en œuvre par l'intermédiaire d'ateliers participatifs.

Conseil du 4 septembre 2019

- ❖ Décidé d'ouvrir à compter du 1er septembre, suite au transfert de la compétence école au SIVOM des 5 Vallées, un emploi permanent d'agent d'entretien des bâtiments communaux à temps non complet (6h15 /hebdomadaire).
- ❖ Décidé de supprimer à la même date et pour les mêmes raisons les postes des agents adjoints techniques et d'animation tels que précédemment définis.
- ❖ Décidé de supprimer les régies de recettes relatives à l'encaissement du prix des repas (cantine) et de garderie municipale
- ❖ Procédé aux ajustements d'affectation d'écritures comptables suite aux observations de Mme La Trésorière.
- ❖ Entendu M. Ameye rappeler, pour le regretter, l'absence de décision concernant le devenir de l'immeuble dit de la grand-maison (maison Lafarcinade)

Aux Conseils (suite)

Conseil du 16 octobre 2019

- ❖ Avalisé l'augmentation de l'horaire hebdomadaire de travail de la secrétaire de mairie (25h) sans changement quant aux horaires d'ouverture au public.
- ❖ Attribué une subvention de démarrage de 300€ à l'association des «*Amis de l'Église St Pierre*»
- ❖ Validé la convention de mise à disposition des locaux de l'école et des annexes au *SIVOM Les 5 Vallées*.
- ❖ Refusé de s'engager matériellement et financièrement dans l'organisation d'une manifestation artistique présentée par le *Comité Jeunes Tranzault*.
- ❖ Fixé à 50% l'indemnisation de la comptable publique.
- ❖ Attribué, sur proposition de la commission d'action sociale, une aide financière à une administrée en difficulté.
- ❖ Validé le projet de réfection de certaines voies communales présenté par M. Viaud
- ❖ Pris connaissance de diverses dates de réunion concernant les projets en cours (chaufferie bois, maison des associations, réhabilitation maison Cayré ...)

Conseil du 27 novembre 2019

- ❖ Décidé, suite à l'actualisation de certains projets, de modifier l'affectation des crédits aux articles s'y rapportant.
- ❖ Accepté de **ORANGE** les sommes (729,51€ et 756,27€) correspondant à la redevance pour occupation du domaine public pour les années 2018 et 2019.
- ❖ Approuvé les propositions du Maire consistant :
 - 1 - à verser mensuellement la part fonctionnelle de la prime (IFSE)
 - 2 - à fixer l'application de la retenue en cas d'hospitalisation ou congé de maladie à partir du 11ème jour ouvrable.
- ❖ Autorisé le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement qui pourraient être engagées avant le vote du budget 2020.
- ❖ Décidé de supprimer les tarifs relatifs à la cantine scolaire et à la garderie.
- ❖ Décidé, vu la nécessité d'entretenir le réseau des voies communales, de solliciter différentes entreprises de travaux publics pour obtenir des devis. Le montant estimé de ces travaux s'élevant à 35 450 € TTC, le fond d'action rural (FAR) de 9300 € viendra financer une partie de ces travaux.
- ❖ Décidé du montant du Régime indemnitaire des agents pour l'année 2019.
- ❖ Pris connaissance :
 - 1- de la confirmation du diagnostic et de l'éligibilité du projet de chaufferie bois aux subventions de l'ADEME.
 - 2- du nombre (23) de foyers s'étant déclarés intéressés par un raccordement au réseau de chaleur
 - 3- de la volonté de fournir à la prochaine Municipalité tous les paramètres nécessaires à une prise de décision rapide
- ❖ Pris connaissance du découpage des différents travaux d'aménagement des locaux affectés aux associations (VTT, CJT et Comité des Fêtes) pour lesquels le montant des fournitures en matériaux est estimé à 15.000 €.
- ❖ Accepté de prendre en charge pour un montant de 450 € un renforcement de l'éclairage des chapelles et du chœur de l'église

Vie municipale – Tarifs communaux

Commune de Tranzautl_Tarifs 2020 Délibération n°57_27/11/2019		
Habitant ou association	Commune	Hors Commune
SALLE POLYVALENTE Location pour 24h. et jusqu' à 48h.	Caution : 150,00 €	
- pour un particulier ou une association	150,00	
- pour un particulier pour un mariage	gratuite	200,00
- la 1ère Location pour une association (à but lucratif)	gratuite	
- pour une réunion association (à but non lucratif)	gratuite	180,00
- pour une location de courte durée :	80,00	130,00
- galette de mariage, autre (mariage célébré à Tranzautl)	gratuite	130,00
PETITE Salle Polyvalente (limitée à 20 personnes)	Caution : 150,00 €	
- petite salle uniquement	20,00	20,00
Chauffage et/ou cuisine	50,00	50,00
RAMEE Location pour 24h. et jusqu' à 72h transport montage et démontage par les employés communaux	Commune	Hors Commune
	Caution : 150,00 €	
- ramée (6m x 12m) pour un particulier	150,00	200,00
- ramée (6m x 12m) pour une association	gratuite	170,00
- ramée (6m x 6m) pour un particulier	80,00	120,00
- ramée (6m x 6m) pour une association	gratuite	100,00
- stand (3m x 2m50) pour un particulier	10,00	15,00
- stand (3m x 2m50) pour une association	gratuite	15,00
- Table et bancs de la ramée (par lot 1 table et 2 bancs)	5,00	5,00
- Chaises salle polyvalente*	Caution : 30,00 € par chaise	
* sous conditions	1,00	1,00

CIMETIERE		
C	- achat terrain pour concession 10 ans <u>2m² minimum</u>	30,00 le m²
A	- achat terrain pour concession 30 ans <u>2m² minimum</u>	40, 00 le m²
V		
E		
A	- achat terrain pour concession 50 ans <u>2m² minimum</u>	50,00 le m²
U		
C	- achat terrain pour concession 10 ans <u>1m²</u>	30,00
A		
V	- achat terrain pour concession 30 ans <u>1m²</u>	40,00
U		
R		
N	- achat terrain pour concession 50 ans <u>1m²</u>	50,00
E		
	- occupation temporaire du caveau communal - 3 mois maxi	Frais ouverture et fermeture pour la famille.
COLOMBARIUM		
Case Pour 4 urnes	10 ans	700,00
	30 ans	1 000,00
	50 ans	1 400,00
	10 ans	450,00
Case Pour 1 à 2 urnes	30 ans	650,00
	50 ans	850,00
	- occupation temporaire	1 € par jour
Jardin du Souvenir		
	Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir *Ce tarif comprend l'attribution obligatoire d'une plaque	30,00
PHOTOCOPIE		
	- format A4 N&B	0,20
	- format A3 N&B	0,40
Particulier	- format A4 Couleurs	0,30
	- format A3 Couleurs	0,50
	- Copie registre Etat Civil A4	0,20
	- format A4 N&B	0,10
	- format A3 N&B	0,20
Association	- format A4 Couleurs	0,15
	- format A3 Couleurs	0,25

Notre école



Au cours de ce 1^{er} trimestre, du sport, des plantations et du théâtre !

La traditionnelle rencontre endurance a eu lieu à Neuvy-Saint-Sépulcre. Chacun a donné le meilleur de lui-même pour ramener un diplôme à l'école.



En collaboration avec une classe de seconde de Naturapolis, les élèves du RPI ont enfilé leurs bottes pour planter une haie au Moulin d'Angibault. Merci à tous les partenaires pour cette belle matinée !

Enfin, les cycles 2 et 3 ont été ravis d'assister à une représentation de « Muséum » au théâtre Maurice Sand de La Châtre.

L'EQUIPE ENSEIGNANTE





Bouzanne Vallée Noire

- **Petit rappel, le BVN c'est quoi ????**



Le BVN est un club né en 2015, du résultat de la fusion entre le BVN36, le FC Tranzault et l'US Neuvy Saint Sépulchre. Ce nouveau club permet à ses licenciés de jouer des U7 jusqu'aux seniors. Depuis juin 2019, le club est présidé par Bertrand Denormandie. Lors de la saison écoulée, le club a compté 225 licenciés. Cette saison, nous comptons 220 licenciés répartis des U7 aux seniors.

Afin d'offrir une qualité de jeu plus intéressante et d'être plus fort quantitativement et qualitativement, nous sommes en entente avec le club d'Aigurande pour nos U15 et U18 chez les garçons et avec le FC Bas Berry pour nos U11, U15, U19 et seniors chez les filles. Le club et ses ententes présentent 21 équipes des u7 aux seniors garçons et filles.



Ces ententes sont bénéfiques car elles nous permettent d'offrir un niveau de compétition plus intéressant à nos joueurs et joueuses. Par exemple, cette saison, nos U18, nos U18 féminines et nos seniors féminines évoluent toute cette saison en championnat Régional.

- **Les résultats de la saison dernière**

Nos U17 ont atteint la finale de la coupe de l'Indre battue par le FC Déols, nos U15F et U19F ont remporté leur coupe de l'Indre respective.

Notre équipe fanion a porté haut les couleurs du club en se maintenant en 1^{ère} division départementale mais également en atteignant la finale du Challenge Legros, malheureusement perdue contre Poulaines.

L'équipe 2, malgré une saison courageuse et pleine de jeunesse, est redescendue en 3^{ème} division. L'équipe 3 est, quant à elle, montée en 4^{ème} division.

• La saison 2019 / 2020

L'équipe fanion est actuellement 5^{ème} de son championnat de 1^{ère} division avec 2 matchs de retard. On espère que la bande à Michaël et Jérôme continue ainsi et se maintienne le plus rapidement possible. L'équipe 2 et 3 ont eu un début de championnat un peu compliqué suite aux blessures et suspensions en équipe 1 mais la seconde partie de saison devrait permettre à nos 2 équipes de connaître des jours meilleurs.

Ces 2 équipes jouent à Tranzault en alternance le dimanche à 15h.

Nos jeunes pousses étrennent également leurs crampons sur la pelouse du stade de Tranzault. En effet, les U11 et les U13 animent, quant à eux, le stade le samedi matin et après-midi avec de belles victoires à la clé. L'équipe 1 U11 enchaîne les bons résultats dans son championnat et la troupe à Quentin et Aurélien doit continuer sur le même tempo tout le reste de la saison.

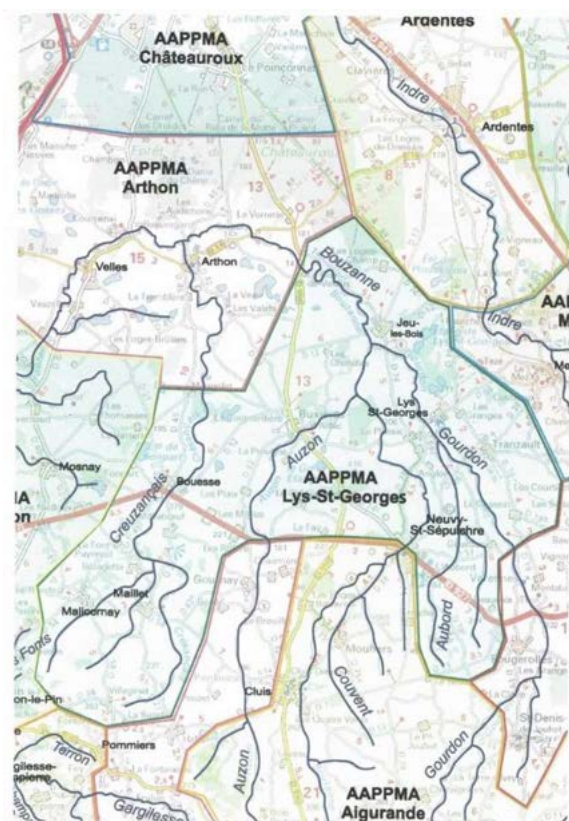
N'hésitez pas à venir voir jouer les jeunes le samedi et les seniors le dimanche où vous serez reçus par Bernard. Et si vous souhaitez nous rejoindre soit en tant que joueurs ou en tant que dirigeants, on vous attend !!!!



LA GAULE DU LYS



Le bourg
36230 LYS SAINT GEORGES



Comme tout à chacun a pu le constater les rivières de notre territoire ont été à sec pendant trois mois.

Après la débâcle écologique de cet été il va falloir être patient, car le réempoissonnement de nos rivières s'avère compliqué, les pisciculteurs ayant été fortement impactés par la mortalité de certaines espèces de poissons.

Amis pêcheurs, ne soyez pas trop inquiets, nous pensons tout de même lâcher autant de truites que les années précédentes.

J'en profite pour remercier tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible

Pour mémoire l'association gère 73 km de rivières. (Le Gourdon, La Bouzanne, Le Creuzançais, L'Aubord et l'Auzon)

Nous espérons organiser au mois de juin, comme nous le faisons auparavant un concours de pêche pour les enfants.

Pour vous procurer votre nouvelle carte de pêche, il convient d'aller soit :

- directement sur le site de la fédération : www.cartedepeche.fr (ne pas oublier de cocher l'AAPPMA de « La Gaule du Lys »)
- à la Mairie de Tranzault.
- au Restaurant Gisèle & Yves Bruneau à Sarzay.
- D'autre part nous effectuerons **une vente exceptionnelle à la mairie de Lys Saint Georges le samedi 7 mars de 10 heures à midi.**

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi **7 Février à 20h30** à la salle des fêtes de Lys Saint Georges.

Bienvenue à tous. Pêcheurs à vos cannes !

Bonne année et bonne pêche à tous.

Aimé Monjoin

Président de La Gaule du Lys

Une de nos activités emblématiques, embrasse l'ensemble de nos valeurs d'amitié, de solidarité, de partage, c'est le Club de l'Amitié.

Mais le Club de l'Amitié, qu'est-ce que c'est ?

En partant de la 1^{ère} lettre du mot Club et en s'amusant un peu, nous pouvons essayer de le définir ...



comme Convivialité :

Le Club de l'Amitié se retrouve régulièrement le deuxième jeudi de chaque mois, le temps d'un après-midi, afin de passer des moments de détente, de rencontres, de joie, de découverte, d'échange et surtout d'amitié



comme Cartes :

Si l'incontournable Belotte est toujours présente, d'autres jeux de société s'invitent et égaient nos après-midis : "Nain Jaune", "Loto", "Triomino", "Dingo-Disc", "Dixit", "Scrabble" ...

Vous connaissez d'autres jeux d'ici ou d'ailleurs, récents ou plus anciens, n'hésitez pas à venir nous les faire découvrir. Et si certains désirent nous retrouver pour d'autres activités, venez en parler, vous serez toujours les bienvenus.



comme « Le Compte est bon ... ou pas ? » :

Cet autre jeu de mot, pour dire que le Club est heureux d'accueillir de nouvelles têtes. Que vous soyez retraités ou non, venez et poussez la porte de la salle Polyvalente de Tranzault pour nous rejoindre, vous serez toujours les bienvenus.

Surtout, n'oubliez pas de venir accompagnés de votre plus beau sourire et de votre bonne humeur.



comme Collation :

Une collation est de rigueur à chaque rendez-vous, ne serait-ce que pour souhaiter les anniversaires des uns et des autres.

Le Club se retrouve aussi lors de repas au restaurant.



comme Confiance :

C'est avec confiance que le Club vous souhaite une très bonne année 2020, une excellente santé et nous vous invitons à nous rejoindre afin de partager avec d'autres des moments agréables.

Il est peut-être difficile de pousser la porte pour la première fois, mais après on y prend goût et on en redemande !

En 2020 partageons les mêmes



renseignements : Jeannine LORILLOUX
au 02 54 30 90 07

A bientôt et encore bonne année et bonne santé !



CLUB INTERCOMMUNAL D'INFORMATIQUE

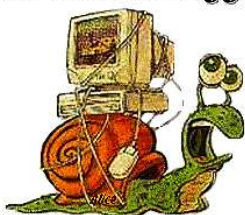
Toute l'équipe du Club Informatique vous souhaite une bonne année pleine de découvertes, de richesses et de vitalité!!



Est-il encore nécessaire de présenter le Club Informatique qui œuvre dans la région depuis 1996 ??

Nous rappelons juste que vous êtes tous à l'origine du dynamisme de notre association ainsi que des différentes activités que nous proposons, celles-ci découlent directement de vos besoins, de vos envies (*formations, dépannages à domicile, maintenance du matériel*) et du soutien indéfectible de Jean (*notre technicien et notre formateur*) quand tout problème semble insurmontable !!

C'est lourd tous ces gigas



Depuis un moment nous alertons sur ce mal être que la dématérialisation des relations avec l'administration (*qui nous est imposée*) va engendrer dans nos zones rurales, et nous réfléchissons aux actions que le Club Informatique peut réaliser pour essayer de réduire cette fracture numérique.

Cette année, nous concrétisons le fruit de nos réflexions avec la mise en place d'un SERVICE GRATUIT accessible à tous :

"LES PERMANENCES NUMERIQUES".

Avec la participation des communes de la Communauté De Communes du Val de Bouzanne, ainsi que le soutien financier du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (*FEADER*), de la Région Centre, de l'Etat, du Département de l'Indre et de la commune de Tranzault, nous proposons une aide ponctuelle au plus près des habitants de la zone de la CDC du Val de Bouzanne, afin d'aider tous ceux qui le désirent, à essayer de résoudre leurs problèmes concernant l'usage du numérique.

Ce projet s'appuie aussi sur le dynamisme et l'implication des communes, qui fourniront une salle équipée d'une connexion Internet et en assureront la promotion auprès de leurs concitoyens.



Nous vous proposons des permanences d'une demi-journée par mois, dans chacune des communes de la CDC du Val de Bouzanne.

« permanences gratuites accessibles à tous les habitants des communes, dans la limite des places disponibles. »

Le Club Informatique met à disposition du public des outils nécessaires à la navigation sur Internet (*ordinateur, tablettes*).

Notre technicien (*Jean, bien-sûr*) sera présent tout au long de ces permanences (*se renseigner auprès des mairies pour les horaires*) afin de répondre à d'éventuelles interrogations, ou pour apporter un soutien aux utilisateurs dans leurs différentes démarches en ligne, en fonction de leurs besoins.

Aussi n'hésitez pas, poussez la porte pour venir nous rencontrer

L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.



Vous avez des questions, des doutes ou tout simplement besoin d'aide sur l'utilisation de votre ordinateur, de votre tablette, d'Internet ?

Vous n'êtes pas à l'aise pour effectuer vos différentes démarches administratives sur Internet.

Le **Club Intercommunal d'informatique** vous propose une **Permanence Numérique** dans votre commune pour vous aider à résoudre vos problèmes concernant le numérique.

Pour tous renseignements, contactez votre mairie

service gratuit, accessible à tous
sans inscription, dans la limite des places disponibles



Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne. - L'Europe investit dans les zones rurales.

Les longues nuits d'hiver sont aux jeux en famille, ou entre amis ...

Nous vous proposons de faire un voyage autour du monde et de situer les pays sur un planisphère.

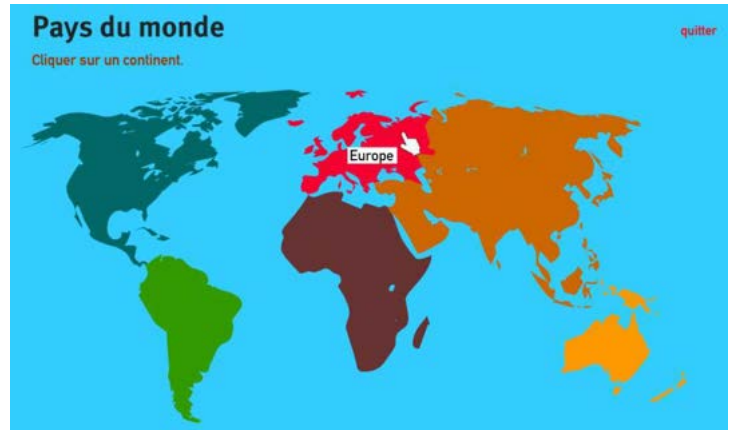
1. ouvrez votre navigateur préféré
2. dans le champ de recherche, écrivez : **"jeu géographie"**
3. cliquez sur le lien vers le site www.jeux-géographie.fr

Jeux de Géographie - Jouons et apprenons le monde ✓

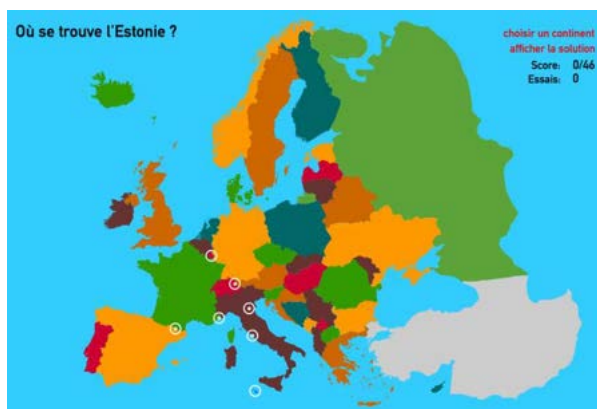
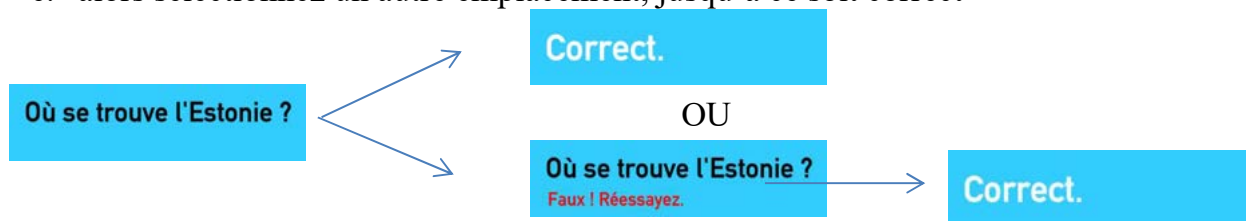
<https://www.jeux-geographie.fr> ▼

Entraînez votre cerveau avec des **jeux de géographie** en intégrant des connaissances sur les pays, capitales et drapeaux du monde. Continents, Océans, Mers ...

4. cliquez sur le jeu **"Pays"**
5. cliquez sur un **continent**



6. cliquez sur l'image pour commencer
7. c'est parti :
 - a. la question : **"Où se trouve la ?"** apparaît
 - b. cliquez sur l'un des pays présent sur la carte (*il devient blanc*)
 - c. si c'est la bonne géolocalisation : la mention **"Correct."** apparaît en blanc et le nom d'un autre pays à trouver apparaît,
 - d. si non, c'est la mention "Faux ! Réessayez." en rouge qui s'affiche
 - e. alors sélectionnez un autre emplacement, jusqu'à ce soit correct



**AVEC DE NOUVELLES IDEES, DE NOUVEAUX PROJETS
ET SURTOUT LE DESIR DE PARTAGER ENSEMBLE ...**



PLEIN LA VUE AVEC LA MAILLOCHE BERRICHONNE

Nous avons de la chance, nous les artistes, de pouvoir parler via nos œuvres, de retrouver des émotions qui définissent les êtres que nous sommes. Avoir carte blanche dès le départ et laisser libre court à sa créativité, nous amuse

énormément. Et si, lors de nos face à face, nous avons su vous faire voyager, notre mission est réussie. Nous nous sommes peut-être croisés lors de l'exposition au P'tit Mur à la Châtre, du 27/07 au 20/08 où notre Maillochon Gérard G. était présent, ou Serge B. et Michel F. à la fête de Saint Loup à Fougerolles le 4/08 ou encore :

LES ARTISTES AU MOULIN, 27 et 28 Juillet, Moulin d'Angibault MONTIPOURET

Comme en 2018, la Mailloche Berrichonne était conviée par la Municipalité de Montipouret et Patrick Le Magueresse à présenter l'association au cours de la journée des « ARTISTES AU MOULIN » le 28 juillet 2019 dans le cadre enchanteur du Moulin d'Angibault. Cette journée fut riche de rencontres et d'échanges où nous présentions nos œuvres et celles de la Mailloche Berrichonne tout en partageant leur passion avec les visiteurs venus nombreux malgré la chaleur de l'été. »

FRANCOIS M. et PATRICE C.



RENCONTRES DES ARTS, du 12 au 22 Septembre, MAGNY et CONDE/MONTIPOURET



« Avec l'association « les rencontres des arts » nous avons ouvert notre atelier. Des œuvres prenaient forme sous le regard curieux des visiteurs. A côté dans la grange aménagée en salle d'exposition d'autres promeneurs laissaient aller leur regard et quelques fois leurs mains délicates se poser sur nos sculptures, ça fait du bien ; Nous espérons que certains de ceux qui nous regardaient avec envie auront essayé à leur prochaine visite. »

PATRICE & FRANCOISE C.

EXPOSITION à la Rotonde de la Basilique « TRADITIONS... CREATIONS », du 15 Juillet au 21 Septembre, à NEUVY-SAINT-SEPULCRE

Une dizaine d'artistes de tous horizons étaient présents pour mettre en évidence l'évolution de leur art au fil du temps. Daniel, Maillochon, était parmi ces artistes.

« Me voici bientôt à la fin de ma réalisation de la coquille Saint-Jacques mais je souhaite l'étoffer en dessinant les chemins, les villages, les montagnes et pourquoi pas le buste Saint-Jacques de Compostelle, donc la finition n'est pas pour tout de suite ».

Daniel R.



FÊTE DU COING, 13 octobre, ARGY



« Ce dimanche 13 octobre sous un soleil radieux illuminant le château d'Argy où se sont retrouvés plus de 5000 personnes pour fêter le Coing, les sculptures prêtées par plusieurs membres de la Mailloche Berrichonne de Tranzault ont été regardées, touchées, caressées par un bon nombre de visiteurs. Certains se renseignant sur les différentes essences des bois utilisées, la provenance ou le temps passé pour les réalisations exposées. Merci à l'AACA (Association des Amis du Château d'Argy) qui a permis par cette invitation à la fête du coing, de faire connaître la Mailloche Berrichonne à un grand nombre de personnes. »

Jean-Pierre F.

Le bilan de l'année 2019 est des plus satisfaisants, artistiquement Tranzault a brillé.

BONNE ANNEE 2020

Les Maillochons





St Vincent, St Blaise le 25 janvier 2020 A Tranzault



La célébration débutera à **18h00 à l'église de Tranzault**
et sera suivie de la procession accompagnée des vieillards.

Les festivités seront poursuivies vers **19h30 à la salle polyvalente** où se tiendront
le vin d'honneur et la distribution des pains bénis.

Un **dîner dansant** clôturera la fête à partir de **21h00**

Au menu :

Kir

Duo de galantine de volaille et terrine forestière

Sauté de veau aux carottes et vin blanc

Duo de fromages et salade

Bavarois vanille et caramel beurre salé

Café

Prix de la carte comprenant un pain béni et le repas dansant : 21 €

Repas enfant (jusqu'à 12 ans) : 10 €

Pain béni seul : 4 €

Réservations au 02.54.30.90.79 (avant le 18 janvier 2019)

Venez nombreux

Fête de Sainte Geneviève

Samedi 4 Janvier 2020

18 h 00 messe à l'église de Tranzault

Dimanche 5 janvier 2020

15 H 00 - Thé dansant et galette des rois
Salle de Fêtes de Tranzault

Fête des Brandons

Samedi 29 février 2020

Soirée entrecôte sous parquet au Chassin avec DJ

Dimanche 1^{er} mars 2020

Thé dansant, soirée pot au feu et feu d'artifice



Fête de la Saint Pierre

Samedi 4 juillet 2020

Soirée moules frites avec DJ sur la place de Tranzault
Feu d'artifice

La Boulzatienne

Dimanche 5 juillet 2020

Concours de pétanque inter hameaux réservé aux habitants de Tranzault
Stade de Tranzault

COMMUNIQUÉ SUR L'ASSAINISSEMENT AUTONOME - EAUX USEES -

Dans le cadre de la loi sur l'eau de décembre 2006, le Syndicat Mixte de Gestion de l'Assainissement Autonome dans l'Indre auquel adhère la Commune, a mandaté la société Saur (basée à Déols) pour qu'elle effectue les visites de contrôles périodiques (*) dans la continuité de la mission de diagnostic commencée en 2009.

A ce titre, les techniciens de l'entreprise Saur vont commencer à intervenir sur la commune durant le 1^{er} trimestre 2020.

Les propriétaires concernés seront prévenus par l'envoi d'un avis de passage et d'un trombinoscope des agents qui effectueront la visite de contrôle. Vous trouverez joints à la présente gazette une plaquette d'information.

Nota :

(*) La fréquence de ces visites est fixée à 4 ans pour les installations non-conformes 1 (NC1) et à 8 ans pour les installations conformes ou ne présentant pas de risque sanitaire. Comme pour le diagnostic, cette visite est obligatoire et payante. Le tarif 2019 est de 68,55€ TTC.

Le tarif 2020 n'est pas encore connu. Il devrait se trouver autour de 70€ TTC. (Lors de la première phase, une subvention de l'agence de l'Eau de 50% du prix de la visite était allouée, ce qui explique l'écart de prix entre les deux phases)

* * * * *

CE QUI CHANGE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, **il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.
- **La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne.** Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée. **Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr**



Informations pratiques

Secrétariat de Mairie

Mardi de 9h30 à 12h (**fermeture l'après-midi**)

Jeudi de 15h à 18h30

Vendredi de 9h30 à 12h

Samedi de 9h30 à 12h

Déchet'

TRI
TRIONS,
RECYCLONS,
INVENTONS,
POUR DEMAIN

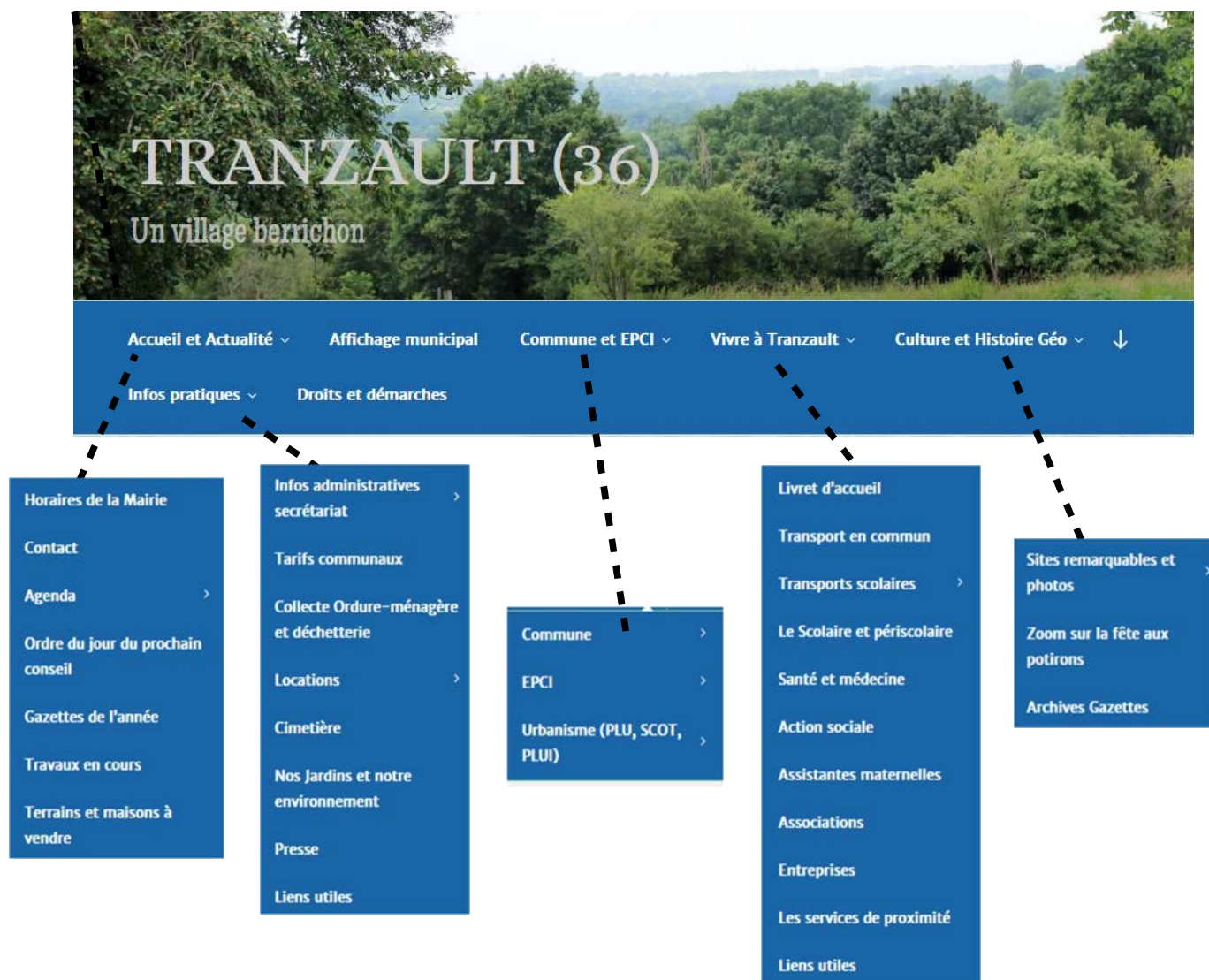
Horaires d'ouverture

Vendredi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Faites connaître le site : tranzault.fr



Le moment est venu pour moi de vous dire au revoir.

Je remercie les rédacteurs de chaque article pour leur contribution durant ces 6 dernières années à faire vivre cette gazette. Merci de nous avoir fait partager vos réussites et vos passions.

Merci à tous ceux qui m'ont aidé et soutenu dans la réalisation de cette gazette.

Catherine